

Assemblée Générale Annuelle Ordinaire – JFO Chantilly

Du 17 février 2018

Chers amis jardinières et jardiniers,

Bonjour et merci de votre présence. Bienvenue aux nouveaux jardiniers .

Nous vous demandons une minute de silence pour notre amis Jean Lamiraud et Jacques Forestier qui nous ont quittés en 2017 et début 2018

Comme chaque année, nous avons invité Me Isabelle WOJTIZEK, Maire, Michel LEBLOND , président départemental des JFO ainsi que M. Alonso, Maire-adjoint délégué aux Jardins familiaux et Florence Brunet, conseillère Municipale déléguée aux associations.

L'Assemblée générale est ouverte. Cette année, cette assemblée se doit d'être avant tout un dialogue et nous invitons les jardiniers à intervenir à tout moment. Ceci afin d'établir un contact direct et constructif.

L'année 2017 a été très favorable quant aux conditions climatiques et cultures. Des récoltes très abondantes et de qualité.

Je tiens d'abord à effectuer un rappel qui sera communiqué aux absents : à savoir que la location d'une parcelle est associative et non pas commerciale, avec les obligations que cela implique de présence et de respect du site et du règlement intérieur de l'association.

Pour ma dixième année, j'avais été déçu et envisageait un arrêt d'activité mais la restructuration annoncée s'est effectuée et un nouveau souffle a apaisé bien des conflits et incertitudes.

Je tiens à remercier les membres du bureau : Mmes DEMERY et LAFFARGUE, Christophe PIEDNOEL, Hervé DUMOUNDJI, Lucian BREABAN et Anne TEZIERES pour leurs présence et actions.

Nous avons un site exemplaire, doublement classé, traversé par une rivière au lourd passé : lavoirs, moulins, que de nombreux éléments viennent mettre en péril. Malheureusement et ce ne sont pas les rappels ou incitations qui modifient les comportements.

Nous avons hérité de ce site en 1892, il est soumis à testament, une convention et un règlement intérieur associatif et durant cette année 2017, nous essayons de le respecter ?

Stop aux cabanisations, pollutions, friches et priorité à l'entretien des parties communes, berges, parcelles et mises en cultures de celles-ci. Nous le rappelons chaque année.

Un nouveau règlement intérieur a dû être étudié et mis en place, le second en trois ans et il devait être lu, approuvé et signé par chaque jardinier. A ce jour, seuls 25 jardiniers l'ont signé. Chaque locataire devra impérativement nous le remettre pour la fin de ce mois de février. Il est établi dans un but préventif. L'absence de signature sera sanctionnée par une caution de 50€, afin de garantir à l'association un recours contre les abandons de parcelles dans un état de friche, avec les interventions que cela incombe à titre onéreux.

Un calendrier est à l'étude afin de permettre la visite de chaque parcelle de mars à juin, avec présence du jardinier. Ceci pour visite et afin de recueillir les souhaits ou doléances. Nous nous efforcerons d'agir dans la mesure de nos moyens financiers et techniques en veillant à l'engagement personnel du jardinier conformément à ce règlement intérieur.

Notre site est malheureusement ouvert et sujet à de nombreuses visites, dépôts en tous genres, dégradations. Une caméra mobile avait été sollicitée. La Police Municipale et la gendarmerie patrouillent quotidiennement dans la journée.

1°- Subventions (remerciements)

1.1. Subventions :

- Ville de Chantilly :1 000€
Ce qui représente un montant de 0,15% du budget municipal alloué aux associations (650 000€)

2°- Rapport moral et d'activités.

Nous vous rappelons que le bureau – 4 rue de la Nonette- est ouvert aux jours et heures de permanence :
pour vous y accueillir.

Si vous avez un problème à résoudre, un besoin, des interrogations, n'hésitez pas à venir .

Vous pouvez également nous contacter par téléphone, par mail ou en consultant le site mis en place ou un espace
« discussions » a été ouvert. <http://jardinschantilly.wordpress.com> . En 2015, le site a eu 15967 visites .En 2016 :
17624. Il n'est plus mis à jour depuis 2016 par manque de personne compétente et disponible.

Parité : hommes : 157 femmes : 83 actifs : 110 retraités : 130

2.1. fonctionnement JF0 :

* approvisionnement en fumier de cheval, feuilles, compost, terre végétale, copeaux.

Des points d'approvisionnement ont été mis en place :

- Parking central allée des cygnes
- Sous le viaduc SNCF, .
- Parking à l'entrée rue du Pont du Roi.

2.2- Travaux entretien :

Fabrication,de :

- 33 Portillons x 50€= 1 650€
- 26 Poteaux x 10€.....= 260€
- Réfection de 20 toitures d'abris x 40€ = 800€..soit un montant de : 2 710€.
- En 2017, il a été décidé de remplacer les toitures défailtantes par du bardage vert. L'achat est en cours mais plus onéreux.

Parties communes

- Entretien des allées, espaces communs
- Passage de la débrousailluse, rotofil, motoculteur à la demande
- Remise en état des parcelles changeant de locataire,
- Evacuation d'encombrants en déchetterie
- Entretien des berges de la Nonette et canal du milieu
- Surveillance du site et sécurisation

2.3 : achats groupés :

- > organisation de la commande et livraison de graines auprès de la société CAP VERT.
- > approvisionnement de terre végétale (2 camions),
- > achat de 60 pots de lasure

2.4 : investissements réalisés pour l'entretien

- > 1 rotofil,
- > outillage

> un motoculteur (Mairie)= 1500€, JFO 450€)

Des prestations sont proposées aux jardiniers par l'association :

- Passages de rotofil , du motoculteur, de la tondeuse à des conditions tarifaires avantageuses allant de 10 à 25€. Renseignements et réservation des prestations au local ou par internet.

3- : Animations et participations à des manifestations.

Durant 2017, l'association a participé à 6 manifestations :

1°- La semaine nationale des alternatives aux pesticides en mars :

2°-Organisation de la semaine de la protection des ressources en eau du 8 au 14 octobre 2016

L'eau est un enjeu et un droit humain que nous nous devons de préserver.

3°- 3^{ème} brocante des JFO en juin

4°-- Le 1^{ème} salon du miel en octobre 2016 à Gouvieux

5°-Les Téléthon

Vie Quotidienne et ses problèmes :

➤ La sécurité.

Tout au long de l'année 2017, nous avons subi des dégâts, vols, bris de portillons et portes d'abris, de cadenas, saccage de parcelles par des individus en mal d'aventures, qui viennent le soir consommer sous le viaduc et cassent en sortant pour s'amuser. Egalement la visite de gens du voyage.

La Police municipale et la Gendarmerie font des rondes mais le flagrant délit est obligatoire pour que les nombreuses plaintes déposées aient une suite auprès du Parquet de Senlis.

➤ Les déchets :

- Les encombrants : de nombreux encombrants sont déposés sur le site par des jardiniers ou des intervenants extérieurs. Eventuellement mis dans les bennes à déchets verts. La collecte est effectuée à la demande auprès de Veolia. Vous devez nous avertir de vos besoins pour ce faire. Pour rappel, les pneus, pots de peinture, appareillage informatique et le verre sont interdits et doivent être amenés directement en déchetterie. Normalement, nous ne devrions pas avoir ces encombrants dans les jardins.

- Les déchets verts : sujet traité ensuite dans les questions diverses.

Montant des cotisations :238 x 40€ = 9 520€

Montant de la subvention municipale :.....1000€

Rapport financier :

Me LAFFARGUE, trésorière, vous communique et analyse le rapport financier.

Les comptes sont soumis à approbation :

- Vote contre : -0-
- Abstention - 0-
- Vote pour : unanimité

Le bilan est approuvé.

Election des membres du bureau démissionnaires, ou sortants.

Le bureau est composé de 12 membres théoriquement.

Courant 2017, le bureau a enregistré deux démissions et un retrait pour manque de temps disponible.

Le bureau est composé de : Ph.NORMAND, H.DEMERY, S.LAFFARGUE ,M.PERNIER Ch.PIEDNOEL L.BREABAN, H. DUMOUNDJI, A.TEZIERES, F.BARBIER.

,
candidats : M.Charles ANCELIN, Mme HORST

Pour ces deux candidatures : Pour :...unanimité..... Abstention :.....0.....Contre :.....0

Le bureau est élu.

Le bureau se réunira fin février pour la composition et attribution des postes.

Questions diverses :

- Renouée du Japon : massif inquiétant allée des Cygnes, rue de la chaussée sur les berges du canal des Eaux Minérales . Intervention à envisager avec : L'institut de France, France Galop, La Commune, la Communauté de Communes

2°- Les déchets verts

Les déchets verts issus des espaces communs et des productions individuelles des jardiniers ont toujours posé des problèmes de quantité, tri, évacuation et recyclage. Du fait que le site soit ouvert et sujet à des déversements permanents d'éléments extérieurs et à l'absence de respect de certains jardiniers dans les consignes.

Propositions pour les DV.

Nous vous proposons la suppression des 4 Bennes et leur remplacement par une solution de compostage individuel en tas ou composteur. (2 guides ont été édités par les JFO et seront distribués aux jardiniers). Des palettes réformées seront distribuées pour le compostage en tas.

Une solution de collecte et ramassage des déchets verts non compostables est instaurée, conformément au système mensuel mis en place en ville . (déchets : souches, troncs, branches : 5 cm de diamètre maximum. Branchages en fagots < 20kg. Longueur maximum : 1,80m.) fanes de pommes de terre et de haricots verts.

Encombrants : à déposer en déchetterie ou sur appel de VEOLIA au : 0800 60 20 02.

L'investissement dans un broyeur adapté sera envisagé avec le concours financier de l'ADEME, du PNR et de la CCAC. Ce matériel pourrait être également utilisé conjointement par les autres associations de jardiniers de la CCAC , ce qui justifierait son acquisition. Nous n'avons pas avancé sur le sujet .

Le dossier sera soumis à votre approbation et commentaires prochainement, suggestions, puis serait remis à la Ville, CCAC, PNR et ADEME.

En, 2016, il avait été remis en place l'attribution de 10 lots à des jardiniers méritants. La reconduction avait été prévue pour cette année mais annulée en dernière minute, car j'ai été informé tardivement des vives critiques émises courant 2017 sur cette action. (favoritisme, racisme.....)

La parole est donnée aux représentants des JFOise et à son Président Michel LEBLOND qui dresse un bilan des actions de l'association départementale.

Projections

Pot de l'amitié.

Fin de l'assemblée à ...17h30

**La Trésorière,
Mme Laffargue,**

**Le Président,
Ph.Normand**

REUNION DU BUREAU du 25 FRVRIER 2018

Présents :

NORMAND Philippe, DEMERY Henriette, LAFFARGUE Guyzie, PERNIER Manuella , BREABAN Lucian, ANCELIN Charles, DUMOUNDJI Hervé, BARBIER Franck, HORST Marie Agnès, MORET Alexis.

Absents excusés :

TEZIERES Anne, PIEDNOEL Christophe.

Ordre du jour :

Election des membres du Bureau et attributions.

Candidats élus et composition du bureau :

- **Président : Philippe NORMAND**
- **Vice-Président : Christophe PIEDNOEL**
- **Secrétaire : Henriette DEMERY**
- **Secrétaire adjoint : Lucian BREABAN**
- **Trésorier : Guyzie LAFFARGUE**
- **Trésorier adjoint : Hervé DUMONDJ**

Relations extérieures collectivités :

- Marie Agnès HORST
- Philippe NORMAND
-

Commission technique :

- Christophe PIEDNOEL
- Franck BARBIER
- Charles ANCELIN

Internet, animations évènements :

- Alexis MORET
- Manuelle PERNIER

Communication, social, Mairie et collectivités :

- Marie Agnès HORST
- Philippe NORMAND

Monsieur Alexis MORET est venu étoffer le Bureau et nous l'en remercions.

Prochaine réunion : le dimanche 25 mars 2018- 10h30.

Le Président,
Ph.NORMAND

